

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00726

Numéro SIREN : 453 278 046

Nom ou dénomination : A.B.T.M.

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000106

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 14	
Adresse de l'entreprise ZA Est		38113 VEUREY VOROIZE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 45327804600025		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 13 10 8 2021	
		N-1 13 00 6 2020	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens* services*	FD	18 767 636	FE	2 142 260	FF	20 909 896
		FG	3 185	FH		FI	3 185
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	18 770 821	FK	2 142 260	FL	20 913 081
	Production stockée*					FM	(519 509)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	591
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	14
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	20 393 587
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 434 304
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 967 808
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	704 038
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	64 582
	Salaires et traitements*					FY	752 904
	Charges sociales (10)					FZ	358 762
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	44 307
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	17
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	15 326 723
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	5 066 864
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	56
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 849
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	406
	Total des produits financiers (V)					GP	2 311
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	17
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	515
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	532
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 779
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 068 643

2 218 910

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS A . B . T . M

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	11 660		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	14 400		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	26 060		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 495		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 907		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 401		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 659		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 441 264	672 771	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 421 958	10 144 399	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 783 920	8 598 260	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 638 038	1 546 139	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	IK	52	11
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			515	508
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		15 402		26 060	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepet Quadra

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2021 14			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	28 347.01	21 431.07	6 915.94	5 902.78	1 013.16	17.16
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	211 083.10	203 288.46	7 794.64	12 631.49	4 836.85	38.29
	Autres immobilisations corporelles	553 096.50	369 199.81	183 896.69	154 165.32	29 731.37	19.29
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	241.00		241.00	238.00	3.00	1.26
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	12 507.00		12 507.00	12 507.00		
	Total II	805 274.61	593 919.34	211 355.27	185 444.59	25 910.68	13.97
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	990 885.94		990 885.94	3 958 694.07	2 967 808.13	74.97
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	3 151 477.64		3 151 477.64	3 670 986.22	519 508.58	14.15
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 470 637.36		3 470 637.36	1 872 022.24	1 598 615.12	85.40
	Autres créances	340 699.88		340 699.88	691 248.11	350 548.23	50.71
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	225 481.75	7 882.90	217 598.85	215 371.87	2 226.98	1.03
	Disponibilités	11 095 134.12		11 095 134.12	9 154 543.30	1 940 590.82	21.20
	Charges constatées d'avance (3)	26 905.30		26 905.30	8 072.00	18 833.30	233.32
	Total III	19 301 221.99	7 882.90	19 293 339.09	19 570 937.81	277 598.72	1.42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		20 106 496.60	601 802.24	19 504 694.36	19 756 382.40	251 688.04	1.27

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 12 507.00

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2021 14	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	800 000.00	800 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	80 000.00	64 644.00	15 356.00	23.75
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 393 473.00	1 362 690.00	30 783.00	2.26
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 638 037.68	1 546 138.85	2 091 898.83	135.30
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 911 510.68	3 773 472.85	2 138 037.83	56.66
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	35 421.77	35 303.93	117.84	0.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 591 352.60	8 742 467.69	3 151 115.09	36.04
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 661 779.76	2 201 084.10	539 304.34	24.50
	Dettes fiscales et sociales	1 965 165.01	898 424.38	1 066 740.63	118.73
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 421.35	10 671.39	2 749.96	25.77
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	4 326 043.19	4 094 958.06	231 085.13	5.64
	Total IV	13 593 183.68	15 982 909.55	2 389 725.87	14.95
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 504 694.36	19 756 382.40	251 688.04	1.27

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

13 593 183.68 15 982 909.55

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2021 14			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	18 767 635.75	2 142 260.34	20 909 896.09	8 543 714.60	12 366 181.49	144.74
Production vendue de services	3 185.36		3 185.36	7 500.00	4 314.64	57.53
Chiffre d'affaires NET	18 770 821.11	2 142 260.34	20 913 081.45	8 551 214.60	12 361 866.85	144.56
Production stockée			519 508.58	1 585 105.48	2 104 614.06	132.77
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				590.91	590.91	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			13.89	9.20	4.69	50.98
Total des Produits d'exploitation (I)			20 393 586.76	10 136 920.19	10 256 666.57	101.18
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 434 304.35	9 843 683.59	590 620.76	6.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 967 808.13	3 376 328.43	6 344 136.56	187.90
Autres achats et charges externes *			704 038.22	561 488.89	142 549.33	25.39
Impôts, taxes et versements assimilés			64 581.56	46 272.48	18 309.08	39.57
Salaires et traitements			752 904.47	548 693.61	204 210.86	37.22
Charges sociales			358 761.72	257 760.60	101 001.12	39.18
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 307.48	33 617.86	10 689.62	31.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			16.92	77.65	60.73	78.21
Total des Charges d'exploitation (II)			15 326 722.85	7 915 266.25	7 411 456.60	93.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 066 863.91	2 221 653.94	2 845 209.97	128.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2021	Exercice N-1 30/06/2020	Ecart N / N-1	
	14	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	55.50	7 478.82	7 423.32	99.26
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 848.99		1 848.99	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	406.43		406.43	
Total V	2 310.92	7 478.82	5 167.90	69.10
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16.79	9 715.10	9 698.31	99.83
Intérêts et charges assimilées (4)	514.95	507.81	7.14	1.41
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	531.74	10 222.91	9 691.17	94.80
2. Résultat financier (V-VI)	1 779.18	2 744.09	4 523.27	164.84
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 068 643.09	2 218 909.85	2 849 733.24	128.43
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 659.84		11 659.84	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 400.00		14 400.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	26 059.84		26 059.84	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 494.58		3 494.58	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 906.67		11 906.67	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	15 401.25		15 401.25	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 658.59		10 658.59	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 441 264.00	672 771.00	768 493.00	114.23
Total des produits (I+III+V+VII)	20 421 957.52	10 144 399.01	10 277 558.51	101.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 783 919.84	8 598 260.16	8 185 659.68	95.20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 638 037.68	1 546 138.85	2 091 898.83	135.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

52.00 11.00
515.00 508.00
Cabinet Daniel MILLET

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/08/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Crise sanitaire : COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes (le 31/08/2021), la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pour l'heure pas remise en cause. Toutefois avec l'évolution défavorable de la crise sanitaire sur le dernier trimestre 2021, la société se réserve le droit d'activer tout dispositif qui permettrait de soutenir son activité et sa trésorerie sans que cette liste ne soit limitative :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser résultats et trésorerie
- Recours à l'activité partielle pour le personnel
- Demande d'aides publiques au fonds de solidarité
- Obtention de prêts garantis par l'État
- Négociations avec les bailleurs d'un report ou d'un gel des loyers commerciaux, sans pénalités.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/08/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Méthode de comptabilisation : Comptabilisation à l'achèvement.

La société applique la méthode de comptabilisation des charges et produits à l'achèvement. A ce titre, les charges sont comptabilisées dans les comptes de charges.

Parallèlement, et afin de neutraliser les charges de l'exercice, une production stockée est enregistrée pour le même montant.

Les acomptes versés par les clients et constatés en Chiffre d'affaires sont neutralisés sur l'exercice par un compte de produits constatés d'avance.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 478		4 869
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	211 083		
Installations générales agencements aménagements divers	389 008		1 568
Matériel de transport	54 835		61 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 001		13 785
TOTAL	710 927		77 253
Autres titres immobilisés	238		3
Prêts, autres immobilisations financières	12 507		
TOTAL	12 745		3
TOTAL GENERAL	747 150		82 125

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/08/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			28 347	28 347
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			211 083	211 083
Installations générales agencements aménagements divers			390 576	390 576
Matériel de transport		24 000	92 735	92 735
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			69 786	69 786
TOTAL		24 000	764 180	764 180
Autres titres immobilisés			241	241
Prêts, autres immobilisations financières			12 507	12 507
TOTAL			12 748	12 748
TOTAL GENERAL		24 000	805 275	805 275

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 575	3 856		21 431
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	198 452	4 837		203 288
Installations générales agencements aménagements divers	268 708	17 405		286 112
Matériel de transport	37 835	7 019	12 093	32 760
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 136	11 191		50 327
TOTAL	544 130	40 452	12 093	572 488
TOTAL GENERAL	561 705	44 307	12 093	593 919

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 856				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 837				
Instal.générales agenc.aménag.divers	17 405				
Matériel de transport	7 019				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 191				
TOTAL	40 452				
TOTAL GENERAL	44 307				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/08/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	9 715	17	1 849		7 883
TOTAL	9 715	17	1 849		7 883
TOTAL GENERAL	9 715	17	1 849		7 883
Dont dotations et reprises financières		17	1 849		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 507	12 507	
Autres créances clients	3 470 637	3 470 637	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	595	595	
Taxe sur la valeur ajoutée	274 942	274 942	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 293	10 293	
Débiteurs divers	54 870	54 870	
Charges constatées d'avance	26 905	26 905	
TOTAL	3 850 750	3 850 750	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 661 780	1 661 780		
Personnel et comptes rattachés	298 525	298 525		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	143 826	143 826		
Impôts sur les bénéfices	820 052	820 052		
Taxe sur la valeur ajoutée	646 262	646 262		
Autres impôts taxes et assimilés	56 500	56 500		
Groupe et associés	35 422	35 422		
Autres dettes	13 421	13 421		
Produits constatés d'avance	4 326 043	4 326 043		
TOTAL	8 001 831	8 001 831		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 399			

S'ajoute à l'état des dettes la somme de 5 591 353 € correspondant à des acomptes versés par les clients

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	160.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/08/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et inf.	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/08/2021

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	990 886	3 958 694		2 967 808
Total I	990 886	3 958 694		2 967 808
Production				
- Produits finis	3 151 478	3 670 986		519 509
Total II	3 151 478	3 670 986		519 509
Production en cours				
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)				519 509

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	81 560
Autres créances	474
Total	82 033

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/08/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	473 091
Autres dettes	13 421
Total	486 512

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 905
Total	26 905
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	4 326 043
Total	4 326 043

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Produits finis	20 909 896
Total	20 909 896

Répartition par secteur géographique	Montant
France	18 767 636
Amérique du Nord	29 102
Amérique du Sud	1 974 822
Europe (hors France)	132 646
Asie	5 690
Total	20 909 896

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	5
Total	11

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 31/08/2021

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 900 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 900 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	2 044
45 à 54 ans	11 à 20 ans	44 424
35 à 44 ans	21 à 30 ans	4 670
moins de 35 ans	plus de 30 ans	7 949
Engagement total		59 087

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Modalités de départ à la retraite : à l'initiative du salarié
- Turn over faible 3%
- Taux d'inflation 1.50%
- Taux d'actualisation 0.68% (iBOXX Corporate AA10+)

A.B.T.M.
Société par actions simplifiée
au capital de 800 000 euros
Siège social : ZA Est "Les Iles Cordées", 38113 VEUREY VOROIZE
453 278 046 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 DECEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 21 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 3 638 038 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 638 038 euros
A titre de dividendes	3 600 000 euros
Soit 720 euros par action	
Le solde	38 038 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 431 510 euros.

Le dividende est mis en paiement au siège social ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

AJY

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3 600 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 30/06/2020	1 500 000 €	-	-
Exercice 30/06/2019	940 000 €	-	-
Exercice 30/06/2018	750 000 €	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 décembre 2021

Cette résolution est adoptée par :

- voix ayant voté pour 5.000
- voix ayant voté contre 0
- voix s'étant abstenues 0

Certifié conforme
La Présidente

Société HOLLAGNON



A.B.T.M.
Société par actions simplifiée
au capital de 800 000 euros
Siège social : ZA Est "Les Iles Cordées", 38113 VEUREY VOROIZE
453 278 046 RCS GRENOBLE

PROCURATION

La société « HOLLAGNON », Présidente de la société A.B.T.M.,
Représentée par M. Jean-Philippe AULAGNON,

Donne, par les présentes, pouvoir au Cabinet CDM,

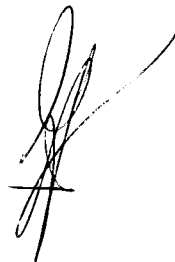
De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de GRENOBLE tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à CHAMBERY

Le 21 décembre 2021

Pour la société « HOLLAGNON »
Présidente
M. AULAGNON

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke and a vertical stroke, ending in a small loop.

A.B.T.M.

Société par actions simplifiée au capital de 800 000 €

Siège social : ZA Est – « Les Iles Cordées »

38113 - VEUREY VOROIZE

RCS GRENOBLE : 453 278 046

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er juillet 2020 au 31 aout 2021

A l'assemblée générale des actionnaires de la société A.B.T.M.,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.B.T.M. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Rapport cac/ABTM/ca/2020-2021 2/4

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble,
Le 16 décembre 2021



Pierre ROCHEDY
AUDITIAL
Commissaire aux Comptes